



CONFERENCE INTERNATIONALE DES DONATEURS OMD-AOC

LES MECANISMES DE COLLABORATION POUR L'APPLICATION DES TEXTES COMMUNAUTAIRES PAR LES DOUANES CAMEROUNAISES

Par

Louis PAGOU

Chef de la Division des Etudes, de la Facilitation des Echanges et de l'Analyse des Risques

SOMMAIRE

CONTEXTE (ETAT DES LIEUX)

ENJEU DE L'APPLICATION HARMONIEUSE DES TEXTES COMMUNAUTAIRES

CONTRAINTE ET DEFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA REGLEMENTATION DOUANIÈRE COMMUNAUTAIRE

PERSPECTIVES

CONTEXTE

- **LA CEMAC constitue un territoire douanier de 6 Etats (Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, RCA et Tchad), 55 millions hab. (2017 est.), 3 020 353 km² et 03 langues officielles.**
- **Elle dispose d'un Code des Douanes communautaire révisé (2019) ;**
 - **Elle applique un Tarif Préférentiel Généralisé entre les Etats et un TEC à 4 taux (5, 10, 20 et 30%) sur les importations des pays tiers ;**
 - **Les textes communautaires en matière douanière pour la plupart sont d'application immédiate (article 42 du Traité instituant la Communauté) ;**
 - **La réglementation douanière et économique est constituée pour l'essentiel des règlements opposables aux Etats membres ;**
 - **Le Dispositif de surveillance multilatérale de suivi de l'application de la réglementation communautaire.**

CONTEXTE

(ETAT DES LIEUX DE L'APPLICATION HARMONIEUSE DES TEXTES)

❑ APPLICATION COMMUNAUTAIRE DU CODE DES DOUANES LA CEMAC

- **Révision suivant un processus conjoint ;**
- **Adoption des textes communautaires par le Conseil des Ministres ;**
- **Signature par le Président du Conseil des Ministres ;**
- **Entrée en vigueur suivant les textes communautaires en matière douanière suivant la date fixée ;**
- **Elles ont un caractère obligatoire ;**
- **Inexistence de codes nationaux en zone CEMAC.**

ENJEUX DE L'APPLICATION HARMONIEUSE

- Renforcement de l'intégration régionale ;**
(Intensification des flux commerciaux intra régionaux et libre circulation des personnes et des biens)
- Harmonisation des politiques douanières des Etats ;**
- Sincérité des informations nationales.**
(mise en œuvre des textes et politiques économiques et ou douanières).

STRATEGIE NATIONALE D'APPLICATION DU CODE DES DOUANES ET DES TEXTES COMMUNAUTAIRES

- Sensibilisation des acteurs du commerce sur l'existence des textes ;**
- Séminaires de formation des personnels douaniers et des acteurs du commerce extérieur ;**
- Élaboration en tant que de besoin des textes d'application de certains textes (cas des directives) ;**
- Diffusion par des supports dématérialisés sur les plateformes dédiées au commerce (site internet et autres plateformes).**

DIFFICULTES ET CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE HARMONIEUSE DE LA REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE

- Le contexte social national justifiant la prise des décisions dérogatoires à la réglementation communautaire ;**
- Les clivages liées au niveau de développement des pays de la CEMAC ;**
- Les disparités dans l'appropriation des instruments internationaux en matière commerciale (CKR, AFE) au sein de la Communauté ;**
- L'accessibilité de certains textes communautaires (absence d'une Revue communautaire et d'un mécanisme dématérialisé d'accès aux textes) ;**
- La tendance au protectionnisme des Etats de la communauté ;**
- La disparité des procédures douanières en matière d'application de la réglementation communautaire.**

PERSPECTIVES ET ATTENTES VIS-À-VIS DES PARTENAIRES

- Le renforcement des capacités dans les domaines de la formation et l'appui à la mise en œuvre des réformes (Assistance technique) ;**
- La mise en place des postes de contrôle unique frontaliers ;**
- Le développement de l'interconnexion et l'interopérabilité des systèmes d'information douanier ;**
- La signature des AAMI entre Etats en vue de faciliter l'application réciproque des textes.**

THANK YOU FOR YOUR KIND ATTENTION



FACILITATION

TOLL FREE HOTLINE : 8044